

RECEPISSE DE DEPOT DE PIECES COMPLEMENTAIRES

(à remplir par la mairie)

Cachet de la mairie :

Le dossier n° **PC 91477 17 4 0071**

déposé à la mairie le **23/11/2017**

par : **CAMPUS AGRO S.A.S. Représentée par DEVISME Jérôme**

Adresse et référence cadastrale du terrain : **boulevard Gaspard Monge H390**

a fait l'objet d'un dépôt de pièces complémentaires le : **02/02/2018**



MAIRIE DE PALAISEAU
ARRIVÉ LE
02 FEV. 2018
Développement Urbain

Si le dépôt fait suite à un courrier de demande de pièces manquantes, le délai d'instruction qui vous a été notifié précédemment commence à courir à compter de la date de ce dépôt.

Si les pièces déposées sont insuffisantes, le dossier est susceptible d'être rejeté tacitement conformément à ce qui vous a été indiqué dans le courrier de demande de pièces manquantes.